

Fiche de Données de Sécurité

SUPER CAR CLEANER BRILL.GIALLO INVE



Fiche signalétique du 19/9/2019, révision 2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du mélange:

Dénomination commerciale: SUPER CAR CLEANER BRILL.GIALLO INVE

Code commercial: 76190

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé :

Produit de détergence

usage professionnel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

FRA.BER S.R.L.

Via M.Merisi 40-46

24051 Antegnate (BG) - Italy

Tel.+390363905287

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

info@fra-ber.it

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone de la société et/ou d'un organisme officiel de consultation en cas d'urgence:

Centro Antiveleni - Ospedale di Niguarda - Milano - Tel. +390266101029

Fra-Ber s.r.l. via M.Merisi 40-46, 24051 Antegnate (BG), tel. +390363905287

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :



Danger, Skin Corr. 1A, Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.



Danger, Eye Dam. 1, Provoque de graves lésions des yeux.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger:



Danger

Mentions de danger:

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence:

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

Fiche de Données de Sécurité

SUPER CAR CLEANER BRILL.GIALLO INVE

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310.A Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.

Qualité spéciale:

Aucune

Contient:

TETRASODIUM EDTA
ETHANOLAMINE

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

Contenu du produit :

EDTA et sels

< 5 %

Le produit contient également

:

Allergènes :

Agents conservateurs:

2.3. Autres dangers

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

Autres dangers:

Aucun autre danger

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

N.A.

3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

Qté	Nom	Numéro d'identif.	Classification
>= 5% - < 15%	Aliphatic phosphorous acid, salt		 2.16/1 Met. Corr. 1 H290  3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302  3.3/2 Eye Irrit. 2 H319
>= 5% - < 15%	Alcohols, C12-18, ethoxylated, sulfates, sodium salts	CAS: 68081-91-4 EC: 500-189-4	 3.2/2 Skin Irrit. 2 H315  3.3/2 Eye Irrit. 2 H319
>= 2% - < 5%	TETRASODIUM EDTA	CAS: 64-02-8 EC: 200-573-9 REACH No.: 01-21194867 62-27	 3.9/2 STOT RE 2 H373  3.3/1 Eye Dam. 1 H318  3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302  3.1/4/Inhal Acute Tox. 4 H332
>= 2% - < 5%	ETHANOLAMINE	CAS: 141-43-5 EC: 205-483-3 REACH No.: 01-21194864 55-28	 3.1/4/Inhal Acute Tox. 4 H332  3.1/4/Dermal Acute Tox. 4 H312  3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302  3.2/1B Skin Corr. 1B H314

Fiche de Données de Sécurité

SUPER CAR CLEANER BRILL.GIALLO INVE

>= 2% - < 5%	BUTOXYDIGLYCOL	CAS: 112-34-5 EC: 203-961-6 REACH No.: 01-21194751 04-44	 3.3/2 Eye Irrit. 2 H319
-----------------	----------------	---	---

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau abondante et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

Protéger l'œil indemne.

En cas d'ingestion :

NE PAS faire vomir.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Traitement :

Aucun

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Eau.

Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Fiche de Données de Sécurité

SUPER CAR CLEANER BRILL.GIALLO INVE

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver à l'eau abondante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir également les paragraphes 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.

Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.

Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.

Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.

Matières incompatibles:

Aucune en particulier.

Indication pour les locaux:

Locaux correctement aérés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation particulière

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

TETRASODIUM EDTA - CAS: 64-02-8

UE - TWA: 3 mg/m³

ETHANOLAMINE - CAS: 141-43-5

UE - TWA(8h): 2.5 mg/m³, 1 ppm - STEL: 7.6 mg/m³, 3 ppm - Notations: Skin

ACGIH - TWA(8h): 3 ppm - STEL: 6 ppm - Notations: Eye and skin irr

BUTOXYDIGLYCOL - CAS: 112-34-5

UE - TWA(8h): 67.5 mg/m³, 10 ppm - STEL: 101.2 mg/m³, 15 ppm

ACGIH - TWA(8h): 10 ppm - Notations: (IFV) - Hematologic, liver and kidney eff

Valeurs limites d'exposition DNEL

TETRASODIUM EDTA - CAS: 64-02-8

Consommateur: 0.6 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets locaux

Travailleur professionnel: 3 03 - Consommateur: 1.2 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Court terme, effets locaux

Consommateur: 25 04 - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Travailleur industriel: 1.5 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

ETHANOLAMINE - CAS: 141-43-5

Consommateur: 2 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme (répétée)

Fiche de Données de Sécurité

SUPER CAR CLEANER BRILL.GIALLO INVE

Consommateur: 0.24 04 - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme (répétée)

Consommateur: 3.75 04 - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme (répétée)

Travailleur industriel: 3.3 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme (répétée)

Travailleur industriel: 1 04 - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme (répétée)

BUTOXYDIGLYCOL - CAS: 112-34-5

Consommateur: 40.5 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme (répétée)

Consommateur: 60.7 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Court terme (aigue)

Consommateur: 50 04 - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme (répétée)

Consommateur: 40.5 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme (répétée)

Consommateur: 5 04 - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme (répétée)

Travailleur industriel: 101.2 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Court terme (aigue)

Travailleur industriel: 67.5 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme (répétée)

Travailleur industriel: 83 04 - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme (répétée)

Travailleur industriel: 67.5 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme (répétée)

Valeurs limites d'exposition PNEC

TETRASODIUM EDTA - CAS: 64-02-8

Cible: Eau douce - valeur: 2.86 mg/l

Cible: 08 - valeur: 1.2 mg/l

Cible: Eau marine - valeur: 0.286 mg/l

Cible: Terrain (agricole) - valeur: 0.973 mg/kg

Cible: 09 - valeur: 55.94 mg/l

ETHANOLAMINE - CAS: 141-43-5

Cible: Eau douce - valeur: 0.085 mg/l

Cible: Aquatique, libération temporaire - valeur: 0.02 mg/l

Cible: Eau marine - valeur: 0.009 mg/l

Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 0.434 04

Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 0.043 04

Cible: Terrain (agricole) - valeur: 0.037 04

Cible: 09 - valeur: 100 mg/l

BUTOXYDIGLYCOL - CAS: 112-34-5

Cible: Eau douce - valeur: 1.1 mg/l

Cible: Eau marine - valeur: 0.11 mg/l

Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 4.4 04

Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 0.44 04

Cible: Terrain (agricole) - valeur: 0.32 04

Cible: Intoxication secondaire - valeur: 56 mg/kg

Cible: 09 - valeur: 200 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux:

Utiliser des visières de sécurité fermées, ne pas utiliser de lentilles oculaires.

Protection de la peau:

Porter des vêtements qui offrent une protection complète à la peau, par exemple. caoutchouc, PVC ou viton.

Fiche de Données de Sécurité

SUPER CAR CLEANER BRILL.GIALLO INVE

Protection des mains:

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Risques thermiques :

Aucun

Contrôles de l'exposition environnementale :

Aucun

Contrôles techniques appropriés

Aucun

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés	valeur	Méthode :	Notations:
Aspect et couleur:	Liquide jaune clair	--	--
Odeur:	caractéristique	--	--
Seuil d'odeur :	N.A.	--	--
pH:	11.75 ± 0.5	--	--
Point de fusion/congélation:	N.A.	--	--
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	N.A.	--	--
Point éclair:	>100 °C	--	--
Vitesse d'évaporation :	N.A.	--	--
Inflammabilité (solide, gaz):	N.A.	--	--
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion :	N.A.	--	--
Pression de vapeur:	N.A.	--	--
Densité des vapeurs:	N.A.	--	--
Densité relative:	1.11 g/cm ³ +/-0,005 g/cm ³	--	--
Hydrosolubilité:	soluble	--	--
Solubilité dans l'huile :	N.A.	--	--
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	N.A.	--	--
Température d'auto-inflammabilité :	N.A.	--	--
Température de décomposition:	N.A.	--	--
Viscosité:	N.A.	--	--
Propriétés explosives:	N.A.	--	--
Propriétés comburantes:	N.A.	--	--

9.2. Autres informations

Propriétés	valeur	Méthode :	Notations:
------------	--------	-----------	------------

Fiche de Données de Sécurité

SUPER CAR CLEANER BRILL.GIALLO INVE

Miscibilité:	N.A.	--	--
Liposolubilité:	N.A.	--	--
Conductibilité:	N.A.	--	--
Température de stockage:	5°C < x < 20°C	--	--
Propriétés caractéristiques des groupes de substances	N.A.	--	--

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1. Réactivité
Stable en conditions normales
- 10.2. Stabilité chimique
Stable en conditions normales
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Aucun
- 10.4. Conditions à éviter
Stable dans des conditions normales.
- 10.5. Matières incompatibles
Aucune en particulier.
- 10.6. Produits de décomposition dangereux
Aucun.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1. Informations sur les effets toxicologiques
Informations toxicologiques sur le produit :
SUPER CAR CLEANER BRILL.GIALLO INVE
 - a) toxicité aiguë
Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - b) corrosion cutanée/irritation cutanée
Le produit est classé: Skin Corr. 1A H314
 - c) lésions oculaires graves/irritation oculaire
Le produit est classé: Eye Dam. 1 H318
 - d) sensibilisation respiratoire ou cutanée
Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - e) mutagénicité sur les cellules germinales
Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - f) cancérogénicité
Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - g) toxicité pour la reproduction
Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
Non classé

Fiche de Données de Sécurité

SUPER CAR CLEANER BRILL.GIALLO INVE

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- j) danger par aspiration

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

TETRASODIUM EDTA - CAS: 64-02-8

a:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat 1780 mg/kg

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat > 5 mg/l - Durée: 4h

ETHANOLAMINE - CAS: 141-43-5

a:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat = 1089 mg/kg bw/day - Source: OCSE 401

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin = 2504 mg/kg bw/day - Source: OCSE 402

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat > 1.3 mg/l - Durée: 6 h

BUTOXYDIGLYCOL - CAS: 112-34-5

a:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat 2410 01 - Source: OCSE 401

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin 2764 01 - Source: OCSE 402

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

SUPER CAR CLEANER BRILL.GIALLO INVE

Non classé pour les dangers pour l'environnement

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

TETRASODIUM EDTA - CAS: 64-02-8

- a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: EC50 - Espèces: Poissons > 100 mg/l - Durée h: 96

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie > 500 mg/l - Durée h: 24

Point final: EC50 - Espèces: Algues > 100 mg/l - Durée h: 72

ETHANOLAMINE - CAS: 141-43-5

- a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 349 mg/l - Durée h: 96

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie = 65 mg/l - Durée h: 48

Point final: EC50 - Espèces: Algues = 2.8 mg/l - Durée h: 72 - Remarques: OCSE 201

- b) Toxicité aquatique chronique:

Point final: NOEC - Espèces: Poissons 1.24 mg/l - Durée h: 984 - Remarques: OCSE 210

Point final: NOEC - Espèces: Daphnie 0.85 mg/l - Durée h: 504

BUTOXYDIGLYCOL - CAS: 112-34-5

- a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: EC50 - Espèces: Poissons = 1300 mg/l - Durée h: 96

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie > 100 mg/l - Durée h: 48

Point final: LC50 - Espèces: Algues > 100 mg/l - Durée h: 96

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucun

N.A.

Fiche de Données de Sécurité

SUPER CAR CLEANER BRILL.GIALLO INVE

- 12.3. Potentiel de bioaccumulation
N.A.
- 12.4. Mobilité dans le sol
N.A.
- 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB
Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune
- 12.6. Autres effets néfastes
Aucun

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1. Méthodes de traitement des déchets
Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- 14.1. Numéro ONU
Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU
N.A.
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport
N.A.
- 14.4. Groupe d'emballage
N.A.
- 14.5. Dangers pour l'environnement
ADR-Polluant environnemental: Non
IMDG-Marine polluant: No
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
N.A.
- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC
Non

Le produit est transporté dans des conditions répondant aux critères d'exemption pour le transport ADR.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
 - Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)
 - Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)
 - Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
 - Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
 - Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013
 - Règlement (UE) 2015/830
 - Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)
 - Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)
 - Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)
 - Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)
 - Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)
 - Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)

Fiche de Données de Sécurité

SUPER CAR CLEANER BRILL.GIALLO INVE

Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)

Règlement (EU) n° 2017/776 (ATP 10 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit:

Restriction 3

Restrictions liées aux substances contenues:

Restriction 55

Composés Organiques Volatils - COV = 0.00 %

Substances volatiles CMR = 0.00 %

COV halogénés à phrase de risque R40 = 0.00 %

Carbone organique - C = 0.00

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 2012/18/EU (Seveso III)

Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).

Dir. 2004/42/CE (Directive COV)

Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):

Catégorie Seveso III conformément à l'Annexe 1, partie 1

Aucun

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases cités sous l'en-tête 3:

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Classe de danger et catégorie de danger	Code	Description
Met. Corr. 1	2.16/1	Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Acute Tox. 4	3.1/4/Dermal	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4
Acute Tox. 4	3.1/4/Inhal	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4
Acute Tox. 4	3.1/4/Oral	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Skin Corr. 1A	3.2/1A	Corrosion cutanée, Catégorie 1A
Skin Corr. 1B	3.2/1B	Corrosion cutanée, Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	3.2/2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Eye Dam. 1	3.3/1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	3.3/2	Irritation oculaire, Catégorie 2
STOT RE 2	3.9/2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles —Exposition répétée STOT rép., Catégorie 2

Paragraphs modified from the previous revision:

Fiche de Données de Sécurité

SUPER CAR CLEANER BRILL.GIALLO INVE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
RUBRIQUE 2: Identification des dangers
RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage
RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
RUBRIQUE 12: Informations écologiques
RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
RUBRIQUE 16: Autres informations

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008	Méthode de classification
Skin Corr. 1A, H314	D'après les données d'essais (pH)
Eye Dam. 1, H318	D'après les données d'essais (pH)

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.
Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network - Joint Research Centre,
Commission of the European Communities
SAX's DANGEROUS PROPERTIES OF INDUSTRIAL MATERIALS - Eight Edition - Van
Nostrand Reinold

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CAS: Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).
CLP: Classification, Etiquetage, Emballage.
DNEL: Niveau dérivé sans effet.
EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
ETA: Estimation de la toxicité aiguë, ETA
ETAmélange: Estimation de la toxicité aiguë (Mélanges)
GefStoffVO: Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.
GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
IATA: Association internationale du transport aérien.
IATA-DGR: Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).
ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.
ICAO-TI: Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

Fiche de Données de Sécurité

SUPER CAR CLEANER BRILL.GIALLO INVE

INCI:	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.
KSt:	Coefficient d'explosion.
LC50:	Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.
LD50:	Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
PNEC:	Concentration prévue sans effets.
RID:	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
STEL:	Limite d'exposition à court terme.
STOT:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TLV:	Valeur de seuil limite.
TWA:	Moyenne pondérée dans le temps
WGK:	Classe allemande de danger pour l'eau.